

INVITATION

ARPEJEH et le Centre de reclassement professionnel Jacques Arnaud

Ont le plaisir de vous inviter à une demi-journée de travail et de réflexion sur le thème :
« Le monde du travail pour les jeunes adultes porteurs d'un handicap physique ou psychique »

Avec la participation de Madame Marie-Arlette CARLOTTI
Ministre déléguée en charge des personnes handicapées

le jeudi 13 décembre 2012 à partir de 14h à l'Ecole Militaire
21, place Joffre 75007 Paris
M° : Ecole Militaire – Bus : 28, 80, 82, 87 et 92 Arrêt Ecole Militaire

Confirmation de votre présence auprès de Sylvie Durand avant le 30 novembre
Par courriel : durand.syl@orange.fr ou Par téléphone : 01 40 34 17 44 – 06 12 13 66 20

Même si l'intégration des travailleurs handicapés progresse, on reste, en 2012, loin du compte. La loi qui prévoit un seuil de 6 % d'employés handicapés dans les entreprises de plus de vingt salariés, n'est respectée ni dans le secteur public (4 % en 2011), ni dans le privé (2,4 %). Le problème de formation du jeune handicapé, souvent sous qualifié, est l'un des arguments avancés pour justifier le non-respect de la loi.

Une situation à laquelle l'association ARPEJEH répond chaque jour en accompagnant et en encourageant les jeunes porteurs d'un handicap dans la réalisation de leur parcours de formation et la construction de leur projet professionnel.

Reste comme principal frein à l'embauche, la profonde méconnaissance du handicap, ou plutôt de la personne handicapée, envisagée par l'entreprise sous l'unique angle de ses déficits psychiques ou physiques.

Le 13 décembre prochain ARPEJEH et la Fondation Santé des Etudiants de France créent l'événement en invitant les principaux acteurs de l'entreprise, DRH, médecins du travail, managers, mais aussi représentants institutionnels et politiques à réfléchir, dans le cadre d'ateliers, à **une autre façon d'appréhender le handicap**. Le handicap comme un atout. Le handicap comme un vecteur du mieux travailler ensemble. Le handicap comme une invitation à penser à de nouvelles voies de management.

Pour conclure cette journée essentielle au respect du droit au travail pour tous, Charles Gardou, le fondateur du Collectif Reliance sur les situations de handicap, l'éducation et les sociétés invitera à une réflexion sur l'exclusion des personnes non semblables à la norme et l'urgence de réduire l'iniquité et l'inégalité qui continuent de se creuser dans nos sociétés.

LE PROGRAMME

« Le monde du travail pour les jeunes adultes porteurs d'un handicap physique ou psychique »

De 14h à 16h55 : 4 ateliers de travail et de partage d'expérience pour des chefs d'entreprises, des DRH, des responsables diversité, des missions handicap, des acteurs du monde médico-social et de l'éducation nationale ou acteurs institutionnels en charge du handicap et dont les thèmes sont les suivants :

- Atelier 1 : Des potentiels, des talents, ou des compétences pour l'entreprise ?

Les compensations développées par les personnes handicapées physique/psychique sont-elles transposables en compétences ? Partir de la personne plutôt que de la fiche de poste ?, Rôle de l'entreprise dans la formation au poste si aptitude du candidat ?

- Atelier 2 : Et si le handicap était un atout ?

Handicap : victime ou résilient ? Les compensations développées par la personne handicapée physique/psychique peuvent-elles devenir des compétences ? Une personne handicapée physique/psychique dans une équipe : quel impact ?

- Atelier 3 : La gestion des ressources humaines : management du fragile ?

L'humain est fragile quid de sa gestion en entreprise ? L'entreprise : lieu de compétition (les uns contre les autres) ou de collaboration (les uns avec les autres) ? Manager l'humain : développer l'individu ou développer l'altérité ? Le fragile au sens de sensible, subtil, créatif est-il une force ?

- Atelier 4 : Tout le monde doit-il, peut-il travailler ?

Droit au travail : Article 23 (DUDH) - Al.1 « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ». 1 million de personnes à l'AAH : tous ne peuvent pas travailler ? Avoir une activité sociale et professionnelle, n'est-ce pas être moins handicapé ?

⇒ Restitution des ateliers en plénière, animée par Boris BERTIN, Délégué Général ARPEJH

De 17h à 19h : table-ronde introduite par **Charles GARDOU**, professeur des universités, qui présentera la thématique d'une société inclusive. Animée par Antoine d'ABBUNDO, rédacteur en chef de Pèlerin, cette table-ronde réunira :

- **Marie-Arlette CARLOTTI** - Ministre déléguée en charge des personnes handicapées
- **Marie DERAÏN** - Défenseur des enfants
- **Général Hervé CHARPENTIER** - Gouverneur Militaire de Paris
- **Amiral Olivier LAJOURS** - Elu DRH de l'année 2012 – ancien Directeur du Personnel de la Marine Nationale
- **Pascal MAGNIEN** - Directeur Général Adjoint chargé des Ressources Humaines, RTE
- **Christian SANCHEZ** - Directeur du Développement Social, LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy)

Cette journée sera conclue par un temps de convivialité et de rencontre entre les participants accompagné par **Open In' Jazz, le Big Band de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA)**.

CONTACT ARPEJH

19, rue de la Boétie 75008 PARIS Tel : 01 79 97 28 55
Boris BERTIN – Délégué général
Stéphanie BOHAIN – Chargée de mission
contact@arpejeh.com
www.arpejeh.com

CONTACT PRESSE

SD COMMUNICATION
102, rue de l'Ourcq 75019 Paris Tel : 01 40 34 17 44
Sylvie DURAND : 06 12 13 66 20
durand.syl@orange.fr
Fabrice BOUSSIN : 06 87 27 90 28
fboussinpresse@free.fr